

Question au choix : Les mondes arctiques, une « nouvelle frontière » sur la planète

Les mondes arctiques sont l'une des trois questions au choix proposées pour traiter le thème *Gérer les espaces terrestres* auquel il est conseillé de consacrer 14 ou 15 heures au total. Le professeur ne devant aborder que deux des trois questions, il peut construire son projet sur la base de **7 à 8 séances d'une heure**.

Alors que les thèmes 1, 2 et 3 du programme laissent ouvert le choix de la localisation de l'étude de cas, le thème 4 détermine - à des degrés divers de précision - cette localisation (littoraux, espaces exposés aux risques). Dans le cas de la question « Les mondes arctiques » cette détermination est claire ; toutefois, l'emploi du pluriel ouvre de multiples possibilités de choix à l'intérieur du domaine arctique. L'Arctique est aujourd'hui un « thermomètre » de la planète ; à la fois marqueur objectif des oscillations climatiques avec la mesure de la fonte des glaces (réduction de l'étendue et de l'épaisseur de la banquise, ouverture de la route maritime côtière en été), mais aussi un symbole, chargé d'affects, des conséquences - en partie controversées - de l'action humaine.

PROBLÉMATIQUES

L'intitulé du programme invite à aborder la question à partir de trois problématiques.

Un milieu contraignant, un nouvel espace en voie d'intégration :

- un domaine à la fois continental et maritime ;
- des contraintes liées au froid, à la nuit polaire, à l'englacement, à l'isolement ;
- une nouvelle frontière : ouverture, désenclavement, front pionnier, aménagement, mise en valeur.

Des ressources convoitées, des tensions entre les États :

- un potentiel de ressources (halieutiques, minérales, énergétiques, touristiques) ;
- des acteurs, les États « arctiques », l'ONU, les ONG ;
- des arbitrages internationaux (conventions, traités) ;
- des questions en suspens : partage de l'espace maritime, appropriation des ressources.

L'Arctique, un enjeu pour les équilibres mondiaux :

- une sensibilité aux fluctuations climatiques, comme aux activités humaines, fragilité des équilibres ;
- des enjeux géostratégiques et géopolitiques: bases aériennes héritées de la guerre froide, flottes sous-marines, perspectives liées à l'ouverture de la route maritime du Nord ;

- une tension entre une logique d'exploitation d'un réservoir de ressources énergétiques et minérales et une logique de protection/sanctuarisation.

CHOIX ET MISE EN PERSPECTIVE DE L'ÉTUDE DE CAS

On choisit une étude de cas qui permet d'aborder les trois problématiques de la question.

Elle portera sur une partie du territoire d'un des pays arctiques, soit principalement : Canada, Russie, États-Unis (Alaska), ou encore Islande, Norvège (Svalbard), Danemark (Groenland et îles Féroé) ; la détermination de l'échelle de cette étude relève de la liberté du professeur.

Le choix du Canada permet de développer de multiples aspects :

- mise en valeur du grand Nord canadien, dans sa partie continentale, selon la dialectique ressources (sous-sol)/contraintes (froid, nuit, éloignement, transports) ;
- reconnaissance partielle du droit de peuples autochtones (création en avril 1999 du Nunavut, territoire des Inuits) ;
- « compétition » pour l'appropriation de l'Arctique avec un enjeu principal, la route du Nord-ouest que le Canada souhaite maintenir sous statut national.
- Une étude de cas centrée sur Port Churchill (Baie d'Hudson) permet d'aborder de manière directe la question de l'évacuation des ressources prélevées dans l'Arctique, et de manière plus générale la perspective de l'ouverture de la route du Nord en lien avec les fluctuations climatiques et la réduction de la banquise.

Le choix de la Russie fait rencontrer l'immensité arctique ; une large partie du territoire sibérien peut être rattachée à ce domaine ; le littoral de l'océan Arctique est, pour la moitié, russe :

- des contraintes exacerbées par la continentalité (distances, froid accentué) ; des transformations possibles en lien avec le réchauffement climatique (ouverture de la route maritime du Nord par exemple) ;
- un intérêt appuyé de la Russie pour l'Arctique : intérêt militaire et stratégique culminant pendant la guerre froide, intérêt pour les ressources minérales et énergétiques aujourd'hui ;
- des revendications sur les ressources du sous-sol océanique, au nom du prolongement du plateau continental ; une utilisation et une exploitation de l'Arctique par l'URSS puis la Russie payée au prix d'une altération notable de l'environnement (sites d'extraction, déchets nucléaires).

Le choix de l'Alaska amène à travailler sur une situation de discontinuité territoriale entre domaine arctique et cœur décisionnel du territoire des États-Unis et à examiner l'affrontement entre logiques d'exploitation et de protection.

La mise en perspective est liée aux enjeux de l'étude de cas choisie.

Elle vise à replacer les caractéristiques repérées au fil de celle-ci dans l'ensemble arctique ; cette confrontation permet d'y reconnaître des régularités, mais aussi les spécificités propres au cas étudié. Les enjeux mis à jour par l'étude de cette question (exploitation, protection, volonté d'appropriation, ouverture à la circulation maritime, modification des équilibres, etc.) révèlent que ceux-ci débordent largement du seul domaine arctique, et prennent sens à l'échelle du globe.

PIÈGES À ÉVITER

- **Pratiquer une géographie zonale.** L'intitulé « mondes arctiques » ne doit pas être perçu comme un retour à une géographie zonale dans laquelle prévaudraient principalement des critères climatiques, biogéographiques, voire morphologiques (processus d'érosion liés à la présence d'Inlandsis). La délimitation de l'Arctique ne peut se satisfaire de la seule référence à la latitude ou encore à l'isotherme des 10° en juillet ; elle peut utilement s'appuyer sur l'indice de nordicité¹.
- **Mettre en œuvre une approche ethnographique.** L'Arctique est un domaine de faible occupation humaine, dans des formes de peuplement discontinues, en archipel. La situation faite aux populations autochtones n'a certes pas à être ignorée, mais elle ne peut se réduire à l'évocation nostalgique des modes de vie traditionnels. Il est en revanche pertinent d'examiner quelles sont les perspectives offertes à ces populations : reconnaissance identitaire, statut d'autonomie leur permettant de s'administrer, mais aussi de bénéficier d'une part des recettes de l'exploitation des ressources du grand Nord.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Canobbio E., *Atlas des pôles - Régions polaires : questions sur un avenir incertain*, Autrement, 2007.
- Foucher M., *Les nouveaux (des)équilibres mondiaux*, Documentation photographique N° 8072, 2009.
- Actes du festival de Saint-Dié 2009 sur le thème « Mers et Océans : les géographes prennent le large » ; avec en particulier la conférence *Vers une autoroute maritime ? Passages arctiques et trafic maritime international* de Frédéric Lasserre Professeur, Université Laval, Québec. <http://fig-st-die.education.fr/>
- Dossier *Océan Arctique : Des frontières maritimes à l'épreuve d'une nouvelle donne climatique* - Sylviane Tabarly sur le site DGESCO/ENS-LSH Geoconfluences <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/frontier/FrontDoc5.htm>

¹ C'est pour contourner l'obstacle de définition et délimitation du « Grand Nord » arctique que le géographe Louis Edmond Hamelin a conçu en 1976 une mesure de *nordicité* prenant en compte à la fois des données naturelles (températures, précipitations, durée de la nuit, etc.) mais aussi humaines (accessibilité par voie terrestre, maritime et aérienne, population, activités économiques). Ces 10 indicateurs VAPO (valeur polaire) établissent une échelle allant de 100 à 1000 pour le Pôle nord ; peut être considéré comme arctique, un lieu dont l'indice est supérieur à 200. Par ailleurs, l'accessibilité pouvant se modifier rapidement par l'ouverture ou l'abandon de dessertes terrestres, maritimes ou aériennes, la nordicité est fondamentalement relative et évolutive.